



Construire enfin une politique publique du logement étudiant

Le droit au logement devrait aller de soi. Il devrait accompagner naturellement le droit d'étudier. Pourtant, il reste inaccessible à une grande partie des étudiant-es. Le parc du CROUS, censé porter l'essentiel du logement étudiant, ne suit plus : on comptait 1 chambre pour 14 étudiant-es en 2000, puis 1 pour 17 en 2022. Aujourd'hui, seules 7 % des personnes étudiantes obtiennent une place. Ce n'est plus un retard. C'est une rupture.

Cette rupture est nationale, mais elle frappe plus fort certains territoires. En Île-de-France, la pénurie est devenue structurelle. À Bordeaux, même l'ouverture d'une nouvelle résidence n'a pas suffi : l'afflux d'étudiant-es renvoie massivement vers un privé devenu hors de prix. Ailleurs, ce sont les conditions de vie qui posent problème : à Marseille ou Montpellier, des résidences sont dégradées, mal isolées, parfois indignes. Le système craque par manque de places et par manque d'entretien. Cette géographie du manque alimente la géographie des inégalités. Étudier à Paris ou Bordeaux ne coûte pas ce qu'étudier à Poitiers ou Limoges coûte. Dans les territoires tendus, les loyers réduisent drastiquement le budget, compliquent la vie quotidienne et creusent les écarts entre étudiant-es.

Le logement est aujourd'hui le premier moteur de la précarité étudiante. Un tiers des étudiant-es vivent chez leurs parents par contrainte, et non par choix. Parmi celles et ceux qui cherchent une solution autonome, 37 % souhaiteraient un logement CROUS, sans jamais y accéder. Dans les grandes villes, le loyer peut absorber jusqu'à 60 % du budget mensuel. Ce poids entraîne le reste : fatigue, isolement, renoncements aux soins, difficultés à suivre les cours, cumul d'emplois qui épuise.

Le rapport 2025 de la Caisse des Dépôts le dit clairement : les aides au logement et l'offre sociale ne suffisent plus dans les zones tendues et n'assurent pas les rattrapages territoriaux nécessaires. Le système n'est plus adapté. Changer de cap, c'est partir d'un principe simple : chaque étudiant-e doit pouvoir se loger dignement, à un prix supportable, dans un logement entretenu et proche des lieux d'étude.

Nos propositions :

- Créer un Droit au Logement Opposable Étudiant (DLOE), garantissant un logement digne dans un délai raisonnable.
- Lancer un Plan national de 150 000 nouvelles places publiques en 10 ans, pour atteindre 15-20 % de logements étudiants publics.
- Rénover massivement le parc existant : isolation, sécurité, lutte contre l'indignité.
- Encadrer les loyers dans les zones étudiantes et renforcer les incitations au conventionnement.
- Réduire les inégalités territoriales via un indicateur national de tension et une mobilisation du foncier public.

Garantir un logement, c'est garantir la dignité. Garantir un logement, c'est garantir l'avenir. Et l'avenir, c'est la jeunesse.